



Collège Gérard CAFE

☎ : 05 96 74 19 36

@ : cc.9720447d@ac-martinique.fr

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ELEVES

Chers Parents,

Nous vous informons que les inscriptions les inscriptions et réinscriptions reprendront le mardi 28 août et le mercredi 29 août 2023 de 8h00 à 12h00.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- **La notification d'affectation**
- **Photocopie du livret de famille : Feuille des parents -Feuille de l'élève**
- **1 attestation d'assurance obligatoire 2023-2024 (au plus tard à la rentrée)**
- **1 photocopie du carnet de vaccination**
- **RIB du responsable financier et légal tous les élèves de l'établissement.**
- **5 € (chèque ou espèces) pour la cotisation facultative aux activités du Foyer Socio-éducatif (un reçu vous sera remis)**
Photocopie de la pièce d'identité des élèves entrant en 3^{ème} UNIQUEMENT.

DEMI-PENSION :

Les élèves Demi-Pensionnaires déjeunent au Restaurant Scolaire du Lycée Raymond NERIS, le lundi, le mardi et le jeudi. Les parents sont donc invités à inscrire leurs enfants à la demi-pension au moment des inscriptions.

L'inscription à la demi-pension est **un engagement trimestriel**. Le changement de qualité n'est pas accepté en cours de trimestre sauf cas de force majeure ou cas dérogatoire dûment motivé, faisant l'objet d'une demande écrite auprès du Chef d'Etablissement.

- **Le paiement de l'avance de 50€ pour l'inscription de la demi-pension doit être fait en « Espèces », « Chèque » ou « Carte Bleue » le jour de l'inscription, ainsi que 7€ pour le badge pour les nouveaux élèves.**
- ❖ **Après avoir reçu l'avis aux familles, courant des mois de Novembre 2023, Mars 2024 et Mai 2024, vous pourrez effectuer le paiement à l'Intendance (les lundis et jeudis de 7h30 à 12h00) ou en ligne (via le site du Collège).**
En cas de difficulté, vous pouvez vous rapprocher de Mme l'Assistante Sociale ou du Chef d'Etablissement.

TENUE VESTIMENTAIRE

Le port de la tenue réglementaire est obligatoire, y compris lors des sorties pédagogiques.

POUR TOUS :

- **Polo blanc uni AVEC LE LOGO du Collège Gérard CAFE,**
- **Jean bleu foncé ou noir simple et uni (sans inscription, strass, broderie et non déchiré).**
✓ Le jean est maintenu au niveau de la taille et les sous-vêtements ne sont pas apparents.
- **Chaussures correctes plates maintenant correctement les pieds (tongs et claquettes interdites).**
- **Un cartable en mesure de contenir le matériel scolaire**

Il est recommandé d'avoir une coiffure simple, propre et entretenue.

Pour des raisons de sécurité, certains accessoires sont interdits : bandana, piercings pour tous, boucles d'oreilles pour les garçons, grosses bagues, chevalières, boucles de ceinture dangereuses...

Tenue d'EPS pour tous :

- **Short de sport noir, tee-shirt jaune SANS INSCRIPTION, chaussures de sport et casquette conseillée. Une gourde est aussi demandée.**



SEUL UN RESPONSABLE LEGAL (OU TUTEUR) EST AUTORISE A INSCRIRE UN ELEVE